



# PROJET VRP (Volontaires Recruteurs de Proximité)



**Objectif du dispositif** : aider les clubs à sensibiliser et recruter de nouveaux arbitres au sein de leur effectif.



**10 VRP identifiés sur tout le territoire** (cf carte)

Public cible : U15 à Séniors



## Comment ça se passe pour mon club ?

- Le club prend contact avec le coordinateur VRP :  
**Jacques BADET – CTRA – [jbadet@lbfc.fff.fr](mailto:jbadet@lbfc.fff.fr) ;**
- Le coordinateur VRP missionne un VRP pour prendre attache avec le club et convenir d'une première séance de découverte à l'arbitrage ;
- Si le club le souhaite, le VRP propose aux jeunes intéressés de mettre en place une deuxième séance sous quinzaine;
- A l'issue, le VRP orientera les jeunes intéressés vers une prochaine Formation Initiale en Arbitrage (FIA) ;



### **A RETENIR :**

Le club doit être le déclencheur de l'opération via le coordinateur VRP.  
**Le référent arbitre du club, le ou les arbitres du club ET l'éducateur de la catégorie ciblée** doivent être investis dans ce projet.

**Coordinateur VRP : Jacques BADET – CTRA**  
**[jbadet@lbfc.fff.fr](mailto:jbadet@lbfc.fff.fr)**

Les équipes de la LBFC se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches d'inscription.